

Incidents en série à la centrale nucléaire de Paluel

LE MONDE | 26.05.2016 à 11h59 | Par Rémi Barroux (/journaliste/remi-barroux/)



Vue aérienne de la centrale nucléaire de Paluel (Seine-Maritime). RIEGER Bertrand / hemis.fr

La chute a fait grand bruit. Les 465 tonnes d'un des quatre générateurs de vapeur du réacteur numéro 2 de la centrale de Paluel (Seine-Maritime) ont fait trembler les murs et le plancher du bâtiment réacteur, comme la « *secousse d'un tremblement de terre* », témoigne un salarié, quand celui-ci a chuté, le 31 mars en début d'après-midi.

L'accident, rare et grave, est survenu à l'occasion d'une opération de manutention destinée à évacuer le générateur usé du bâtiment. Lors de la manœuvre, celui-ci a basculé de toute sa hauteur, vingt-deux mètres, pour chuter « *en partie sur le béton du bâtiment du réacteur, et en partie sur les plateaux de protection de la piscine du bâtiment* », écrit l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), dont les inspecteurs sont arrivés le jour même à Paluel. Le palonnier de manutention, fixé au portique intérieur, auquel le générateur était relié par des élingues, qui permet aussi de transporter les barres de combustible, a également chuté. L'accident n'aurait fait qu'un blessé et choqué la dizaine de salariés présents.

Une plainte déposée

« *Dans sa chute, le générateur de vapeur a fait tomber dans la piscine, vide et sans combustible, une partie des plateaux qui la recouvraient*, explique Guillaume Bouyt, le directeur régional de l'ASN. *Le cuvelage de la piscine a été partiellement endommagé, notamment son revêtement en inox.* » Des expertises sont en cours afin d'évaluer l'étendue des dégâts. « *Les informations disponibles ne permettent pas de se prononcer sur les causes ou les conséquences de...*